



## ! Espèce Exotique Envahissante !

### La Renoué du Japon :

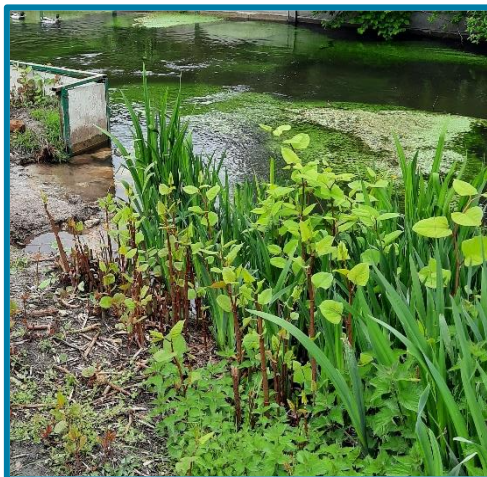
#### Comment la reconnaître ?

Elle doit impérativement faire l'objet d'interventions spécifiques. La méthode utilisée doit d'être stricte afin d'éviter sa dispersion.

*Plante herbacée vivace pouvant atteindre quatre mètres de hauteur, la Renouée du Japon forme de grandes colonies. Elle affectionne tout particulièrement les milieux humides et les milieux perturbés.*



**Tige :** Ronde, lisse, dressée et creuse, ressemblant à un bambou, facilement cassante et pourvue de tâches et de nœuds rouges.



**Feuilles :** Triangulaires, à bout effilé, d'une longueur de 7 à 20 cm.



**Fleurs :** Grappes de petites fleurs de 2 à 4 cm, de couleur blanc crème.

#### Quels problèmes pose-t-elle ?

- Elle se dissémine facilement grâce à son pouvoir de régénération très développé qui permet au moindre fragment de donner un nouveau plant.
- Elle envahit son milieu par sa grande taille, sa croissance rapide et les toxines qu'elle libère dans le sol.
- Elle banalise le milieu et réduit la biodiversité environnante.
- Elle favorise l'érosion des berges.

#### Que faut-il faire, et surtout, ne pas faire ?

**Avant tout, il faut éviter sa propagation : Ne pas composter, débroussailler, broyer ! Ne pas jeter en déchetterie verte ! Ne pas pulvériser d'herbicide** (inefficace, nocif, et interdit en bordure de cours d'eau) !

Les plants, tiges et rhizomes arrachés doivent être amenés en déchetterie spécialisée.

**Alerter :** Contacter le SEMEA si un foyer est observé à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone humide. Ailleurs, contacter votre Commune.

**Élaborer un protocole de lutte :** Des méthodes existent pour contenir la Renouée du Japon mais cette plante reste très difficile à éradiquer. Ces méthodes visent à épuiser la plante.